

GonjallaAMBASSADE DE SUISSE
AU PÉROULIMA 100, le 18 octobre 1984
Case postale 378

COPIE

Réf.: 051.11
350.0 - FZ/leSecrétariat général du
Département fédéral des
affaires étrangères

3003 B E R N E

Confidentiel

Remise des lettres de créance

an	BALB				a/a
Date	2.10/23.10				
Visa	H B				a/a
EIA	22. Okt. 1984				
Ref.	p. B. 15. 21. Pérou.				

Monsieur l'Ambassadeur,

Faisant suite à mon télex no 121 d'hier, je vous confirme que j'ai remis mes lettres de créance au président de la République du Pérou, M. Fernando Belaúnde Terry, le 16 de ce mois à 16h.15 (heure locale).

Selon la coutume en vigueur à Lima, cette cérémonie s'est déroulée de la façon suivante: le directeur du cérémonial et son suppléant sont venus avec deux voitures me chercher avec mes collaborateurs MM. Combernous, von Deschwanden et Veglio dans un hôtel situé dans le voisinage du palais présidentiel pour nous conduire jusqu'à ce dernier. Puis, escorté des chefs du protocole et de la maison militaire, je suis entré dans le palais présidentiel où une fanfare a joué l'hymne national suisse. Ensuite, nous avons pénétré dans la salle d'audience où se trouvaient le président de la République et le premier ministre. Sous les feux des caméras de télévision, j'ai alors prononcé le petit discours dont le texte figure en annexe et ai remis mes lettres de créance, ainsi que les lettres de rappel de mon prédécesseur. Après que je lui ai présenté mes collaborateurs, le chef de l'Etat a prononcé à son tour une brève allocution. Ensuite, je me suis entretenu en aparté avec lui pendant une dizaine de minutes puis, avec les mêmes personnes et dans le même ordre que précédemment, nous nous sommes dirigés vers la sortie du palais où la fanfare a joué l'hymne national péruvien. Nous avons été ensuite reconduits à notre hôtel.

./..

Dodis



Comme vous le verrez, j'ai tenu dans mon discours, après avoir souligné le centenaire de l'établissement des relations officielles entre la Suisse et le Pérou, à relever le fait que le Pérou était un pays de concentration de notre coopération technique. J'ai fait ensuite une brève allusion au crédit mixte puis ai souligné l'importance des investissements de capitaux privés suisses dans des entreprises locales au Pérou.

Dans sa réponse, le président péruvien a relevé le fait que les relations avec les deux pays avaient été marquées dès le début par un entendement fécond qui a eu pour conséquence un transfert accentué de technologie, spécialement dans le domaine de l'énergie, puis il a mis en exergue le grand rôle joué par la Suisse dans l'électrification du Pérou.

Lors de notre entretien, le président a fait l'éloge de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich et a relevé les mérites de la colonie suisse du Pérou en nommant certaines personnes qu'il a connues. Il a ensuite rendu hommage à la démocratie suisse en disant qu'elle était un modèle. Puis, avec le côté visionnaire qui le caractérise, il a dressé le bilan des travaux d'infrastructure qu'il avait pu mener à chef durant son mandat et de ce qu'il aimerait encore réaliser pour améliorer la situation existante. Il a insisté sur le fait que son pays désirait une collaboration étroite avec la Bolivie pour développer toute la région du lac Titicaca et pour sortir ce pays voisin de son isolement causé par son manque d'accès à la mer. Il a dit aussi que l'exemple de la Suisse, pays sans littoral, pouvait également servir à la Bolivie.

Tant au cours de cet entretien, qui s'est déroulé dans une atmosphère agréable et même amicale, que de l'allocution qui l'a précédé, le président Belaúnde m'a fait une forte impression, en dépit de son âge (72 ans), par son rayonnement, son côté visionnaire et sa vaste culture. Architecte de formation, c'est un homme rempli de toutes sortes d'idées pour développer l'infrastructure de son pays, mais il se heurte à la modestie des ressources actuelles du Pérou, et surtout à sa situation économique et financière qui l'empêchent de concrétiser

ses multiples projets.

Il m'a donné l'impression d'un homme qui connaît à fond la géographie de son pays dont il a parcouru toutes les provinces à la recherche des suffrages, mais sa triple éducation française, péruvienne et nord-américaine l'a éloigné en fait des préoccupations journalistiques des masses péruviennes composées d'une grande majorité d'indiens et de métis dont la nationalité constitue pratiquement le seul point commun avec lui. Son grand talent oratoire, son tempérament de meneur d'hommes et ses facultés d'insuffler l'enthousiasme aux foules lui ont permis de gagner deux fois les élections présidentielles, mais, chaque fois, les grandes espérances qu'il avait suscitées pendant la campagne électorale se sont rapidement évanouies dans son action gouvernementale sous l'effet des problèmes quotidiens de survie économique auxquels la majorité de la population se voit confrontée.

Comme le prévoit le protocole, j'avais remis, le matin, la copie de mes lettres au nouveau premier ministre et ministre des affaires étrangères, M. Luis Pércovich Roca, qui était en fonction depuis seulement deux jours, après avoir dirigé le ministère de l'intérieur.

Cet homme politique appartient au même parti que le président Belaúnde, soit à l'Action Populaire. Il a abordé lui-même le sujet de la subversion en me disant que "Sendero Luminoso" était un mouvement d'intellectuels maoïstes intransigeants et fanatiques s'inspirant non seulement des idées de la bande des quatre, mais de celle de Pol Pot au Cambodge; il a ajouté que ce mouvement avait des ramifications à l'étranger, mais que, jusqu'à présent, le gouvernement péruvien n'avait pas pu déterminer s'il en recevait des fonds et de quel(s) pays ils provenaient. Le ministre a relevé que "Sendero Luminoso" avait une connexion avec des trafiquants de drogue, car des armes ayant appartenu auparavant à de telles personnes avaient été ensuite trouvées sur certains de ses adeptes, ce qui prouve, selon lui, que certains éléments sont à la fois dans la délinquance et dans la subversion politique. Il a aussi déclaré que les actes de ce mouvement avaient diminué depuis que l'armée avait succédé à la police dans la zone affectée par les actions de ce groupe sédicioux.

Je lui ai ensuite demandé comment il jugeait la situation économique actuelle de son pays et il m'a répondu que des signes encourageants se faisaient sentir et qu'il était persuadé que le Pérou était sur la bonne voie à la suite des mesures prises par son prédécesseur dans le domaine de la politique douanière qui avait été trop libérale.

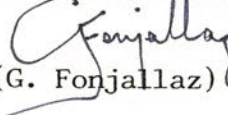
M. Pércovich a aussi relevé que la production quotidienne de pétrole s'élevait à 200'000 barils dont 70'000 pouvaient être exportés. Il a oublié de mentionner le fait qu'une partie de la production sert à payer une dette contractée au Japon. Ensuite, il a parlé du problème de l'endettement en disant que le Pérou ferait face à ses engagements, mais qu'il avait besoin d'un rééchelonnement du paiement des intérêts de sa dette pour une période d'au moins cinq ans.

M. Pércovich m'a donné l'impression d'un homme habile qui a une vision plus réaliste des problèmes que le président de la République. En acceptant sa double fonction, il a dû renoncer d'ores et déjà à briguer un mandat de député ou de sénateur pour la prochaine législature.

Lors de ces entretiens avec les deux plus hautes personnalités politiques du Pérou, j'ai acquis l'impression que mes interlocuteurs étaient sensibles au fait que j'étais déjà familiarisé avec leur pays et que j'y étais revenu en tant que chef de mission. Aucun d'entre eux m'a fait une allusion au voyage du chef du département en Amérique du Sud, ce qui m'a évité de devoir donner des explications. Je puis donc conclure que ma mission au Pérou commence sous d'heureux auspices en dépit d'une situation politique et économique difficile dont il sera fort intéressant de suivre l'évolution durant ces prochains mois.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de ma considération distinguée.

L'Ambassadeur de Suisse:


(G. Fonjallaz)

Annexes: texte de mon allocution
2 coupures de presse

P.S.: je m'efforcerai d'obtenir le texte de l'allocution
du président de la République qui a parlé sans note

Copie, pour information, à:

- Division politique II du DFAE
- Secrétariat politique du DFAE
- OFAEE du DFEP
- DDA du DFAE

051.11-FZ//1e

TRADUCTION DU

DISCOURS PRONONCE LORS DE LA PRESENTATION DES LETTRES DE CREANCES AU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE PERUVIENNE, LE

16 octobre 1984

Monsieur le Président de la République,

J'ai l'honneur de remettre à Votre Excellence les lettres de créances qui m'accréditent comme ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de Suisse au Pérou. Je vous remets également les lettres de rappel de mon prédécesseur, l'ambassadeur Luciano Mordasini, qui a été appelé à occuper de nouvelles fonctions à l'étranger.

C'est pour moi un véritable plaisir de revenir au Pérou après sept ans et demi d'absence, cette fois en qualité de chef de mission, dans un pays qui possède des institutions démocratiques, auxquelles le gouvernement et le peuple suisses sont profondément attachés.

Permettez-moi de vous transmettre les vœux les plus chaleureux du Conseil fédéral suisse, en particulier du président de la Confédération, M. Léon Schlumpf, pour la prospérité de votre pays et de celle de ses habitants, pour votre bonheur personnel et pour celui de votre famille.

Comme vous le savez, Monsieur le Président, nous fêtons cette année le 100ème anniversaire de l'établissement des relations officielles entre la Suisse et le Pérou, puisqu'un Consul de Suisse a été nommé au Pérou le 13 septembre 1884. Cet événement a été marqué par diverses manifestations tant au Pérou qu'en Suisse où j'ai eu le plaisir d'admirer, avant de venir prendre mes fonctions, une magnifique exposition sur l'art péruvien. Je peux vous assurer que je m'efforcerai de développer les excellentes relations existantes entre nos deux pays. Le Pérou est un pays de concentration de la coopération technique suisse depuis environ un quart de siècle. Mon pays figure au 4e rang des pays qui financent

./..

- 2 -

des projets bilatéraux au Pérou, en particulier dans l'agriculture et dans le domaine de la formation professionnelle.

Sur le plan économique et commercial, je souhaite vivement que la situation internationale permettra une intensification des échanges entre nos deux pays. Dans ce contexte, la Suisse vient d'offrir au Pérou de négocier un crédit pour favoriser le développement des secteurs énergétique et industriel. En 1983, selon le CONITE, les investissements de capitaux privés suisses dans des entreprises locales figuraient au deuxième rang après ceux des Etats-Unis d'Amérique. Tout ceci montre le grand intérêt manifesté par mon gouvernement et mes compatriotes envers le Pérou qui a toujours été une terre très hospitalière pour les Suisses qui vinrent s'établir ici.

Pour terminer, je voudrais formuler mes meilleurs vœux pour l'accomplissement de vos hautes fonctions et remercie d'ores et déjà Votre Excellence de la confiance qu'elle voudra bien m'accorder et pour l'appui que le gouvernement péruvien me dispensera au cours de ma mission au Pérou.

Mon désir le plus cher est que les liens traditionnels d'amitié entre la Suisse et le Pérou se fortifient encore davantage afin qu'un bénéfice mutuel rejaillisse sur nos deux pays.

G. Fonjallaz

Lima, le 16 octobre 1984